

Conseil du Département de Chimie – 16 février 2016
AAP ASTRE et SESAME 2016

Ordre du jour :

- Présentation du Pôle Communication et Diffusion des Sciences d'Orsay (CDSO) (R. Drot)
- Projet(s) ASTRE/SESAME (Ph. Roger)
- Point poste PAST (I. Lampre)
- Informations et questions diverses (I. Lampre)

15e colloque pluridisciplinaire de la Faculté des Sciences de l'Université Paris Sud
« **Histoires d'H₂O** »
le jeudi 17 mars 2016
amphithéâtre du LAL bâtiment 200

Inscription gratuite mais obligatoire

<http://www.sciences.u-psud.fr/fr/actualites/colloque-eau.html>

ouvert très largement aux **étudiants de master, de doctorat ainsi qu'aux post-doctorants** avec un concours de posters doté de **trois prix (500 euros chacun)** correspondant à une subvention pour participer à un congrès de leur choix.

Conseil du Département de Chimie – 16 février 2016

AAP SESAME 2016

La Région Ile-de-France a lancé le 18 décembre 2015 l'appel à propositions DIM et SESAME. Le soutien de la Région à l'équipement scientifique permet de cofinancer des projets de recherche novateurs, menés dans les laboratoires franciliens, nécessitant un **investissement matériel d'une certaine envergure**.

Le dispositif SESAME est ouvert à toutes les thématiques scientifiques hors Domaines d'intérêt majeur (DIM).

L'appel à projets « équipement mi-lourd » (DIM et SESAME) a pour ambition de :

- permettre le développement de dispositifs de recherche ambitieux ;
- favoriser les interactions entre équipes d'organismes de recherche différents.

L'implication dans un même projet de plusieurs institutions de recherche franciliennes est vivement encouragée

- stimuler l'interdisciplinarité et le développement de programmes de recherche entre équipes de disciplines scientifiques différentes ;
- renforcer l'attractivité et la place des équipes franciliennes sur la scène internationale.

Conseil du Département de Chimie – 16 février 2016
AAP SESAME 2016

L'appel à projets « équipement mi-lourd » (DIM et SESAME) s'adresse aux établissements de recherche et d'enseignement supérieur relevant du secteur public et parapublic, ou privés à but non lucratif.

Il est ouvert à toutes les disciplines scientifiques.

Sont éligibles aux co-financements régionaux « équipement mi-lourd DIM et inter-DIM »

et **SESAME les équipements dont la valeur unitaire**

est comprise entre 200 000€ et 5 000 000€ H.T.

ou les appareils d'un coût unitaire moindre mais utilisés pour la réalisation d'un dispositif de recherche dont le montage complet se place dans la fourchette de prix précitée.

Le taux maximum d'intervention régionale pour l'acquisition des équipements s'élève à 66% du montant H.T. du coût total du projet.

Dans tous les cas, le taux d'intervention retenu par la Région peut être inférieur.

Le Conseil Général de l'Essonne a lancé le 7 janvier 2016 l'appel à propositions
ASTRE 2016

(Action de Soutien à la Technologie et à la Recherche en Essonne)

Cet appel à projets vise à soutenir des **projets de recherche innovants et de diffusion technologiques vers des entreprises essonniennes** s'inscrivant préférentiellement dans des axes prioritaires de croissance pour le département de l'Essonne. Ce dispositif apporte, en complément d'autres financements, un soutien aux investissements nécessaires à la réussite de projets de recherche et à la mise en œuvre d'actions de validation ou de valorisation des résultats de cette recherche.

Il est destiné à :

- favoriser les interactions et les partenariats entre la recherche publique et les entreprises locales,
- créer ou maintenir des emplois grâce à l'innovation et aux transferts technologiques vers des entreprises essonniennes existantes ou en cours de création,
- renforcer la compétitivité internationale de la recherche et des entreprises essonniennes,
- soutenir des actions de valorisation des résultats de la recherche auprès des entreprises, notamment essonniennes.

Le Conseil général de l'Essonne intervient en co-financement pour la réalisation du projet et pour un montant de subvention :

- jusqu'à 50 %, voire 75 % de l'assiette éligible des dépenses relatives à l'acquisition d'équipements scientifiques. Cette assiette doit être comprise entre 15 000 € et 300 000 € H.T.(*) ou T.T.C.,
 - jusqu'à 80 % de l'assiette éligible des dépenses liées à la mise en oeuvre d'actions relevant de la valorisation des travaux de recherche effectués dans le cadre du projet. La subvention départementale étant plafonnée à 10 000 €.
- (*) pour les établissements non assujetti à la T.V.A.

Deux types de projets peuvent être financés :

- des projets de recherche impliquant des entreprises essonniennes dans la perspective d'un transfert de technologie,
- des projets favorisant l'accès d'équipements et/ou de savoir-faire scientifiques et techniques à d'autres laboratoires publics ou privés.

Planning
«SESAME 2016»

Vendredi 18 décembre 2015	Lancement de l'appel à projets
Mercredi 3 février 2016	Date limite de dépôt des dossiers (2 exemplaires papier +1 PDF par email au Vice Doyen + 1 CD-ROM/clé USB à la Division de la Recherche + envoi email à la Région du tableau Excel)
Jeudi 4 février 2016	Transmission des dossiers aux Départements
Lundi 8 février au Mercredi 17 février 2016	Examen des projets par les départements
Jeudi 18 février 2016 8h45	Bureau du Conseil de la recherche
Lundi 7 mars 2016	Envoi des dossiers à la Présidence
Mardi 15 mars 2016	Réception des dossiers au Conseil Général (<i>envoi par la Présidence</i>)
Mars-Avril 2016	Instruction et expertise des dossiers
Deuxième quinzaine de mai 2016	Auditions des responsables scientifiques par le Comité technique au Conseil Général
Septembre - Octobre 2016	Notification des résultats, signature des conventions et versement de la première tranche de la subvention

A examiner aujourd'hui :

Projet SESAME déposé par l'ICMMO

Plateforme de microscopie à force atomique couplée à l'électrochimie

Responsables scientifiques : Loïc Assaud, Pierre Millet (équipe ERIEE, ICMMO)